

LE CONGRÈS SOCIALISTE INTERNATIONAL DE 1889,
DIT "DE LA SALLE PETRELLE"
(*FRACTION MARXISTE*).

Le Congrès de la rue de Lancry comprenait 521 délégués français représentant 227 Chambres syndicales et Cercles d'études sociales et 91 délégués étrangers représentant 124 Groupes et Chambres syndicales.

Le Congrès de la salle Pétrelle, organisé par les marxistes français et les blanquistes comptait 221 Français, dont 81 pour Paris, 81 Allemands, 22 Anglais, 14 Belges, 8 Autrichiens, 3 Hongrois, 4 Hollandais, 6 Russes, 3 Suédois, 1 Norvégien, 3 Danois, 6 Suisses, 5 Polonais, 2 Espagnols, 5 Roumains, 4 Américains, 1 Portugais, 1 Tchèque, 1 Bulgare, ensemble 391 membres.

La Commission d'organisation de la salle Pétrelle était ainsi composée: pour la *Fédération des Chambres syndicales de Paris*: MM. Boulé, Besset, Roussel, Féline ; pour le groupe socialiste du Conseil municipal: MM. Daumas, Alphonse Humbert, Longuet, Chauvière, Vaillant; pour les organisations socialistes de Paris: MM. Vaillant, Guesde, Deville, Jaclard, Crépin, Malon, Lafargue; pour le groupe socialiste de la Chambre des députés: MM. Basly, Camélinat, Planteau, Cluseret, Ferroul, députés.

Indépendamment de ces noms de la Commission d'organisation, l'appel était signé par les députés socialistes du Reichstag pour l'Allemagne, par M. Domela Nieuwenhuis pour la Hollande, par le poète anglais W. Morris et M. Cunningham Graham, membre socialiste du Parlement anglais.

Un fait remarquable de ce Congrès était le grand nombre des délégués allemands. «*C'est l'Allemagne ouvrière et la France ouvrière, déclara Liebknecht, qui s'unissent en ce moment. Ce n'est pas un congrès d'idéologues, c'est un pacte d'alliance que nous contractons et qui aura son effet dans le monde entier*».

La vérification des mandats et le vote se firent par nationalités.

Les deux premières journées furent prises par la question de la fusion des Congrès. Lecture fut donnée d'une lettre de Conseil général du *Parti ouvrier belge*, réclamant la fusion immédiate et sans conditions des intérêts supérieurs de la classe socialiste. Un député de l'*American federation of labor* avait déjà fait la même demande, en déclarant qu'il ne pouvait déposer son mandat qu'à la condition que préalablement l'union fut opérée, une double *Internationale ouvrière* étant chose pire que pas d'*Internationale*.

Seuls les délégués français et anglais parlèrent contre la fusion.

Deux propositions furent déposées par Domela Nieuwenhuis et par Liebknecht (1) ne différant entre-elles qu'en ce que la seconde croyait devoir proclamer que les organisateurs du Congrès (dit marxiste) avaient fait tous leurs efforts en faveur du Congrès unique, tandis que la première, visait exclusivement la fusion, ne soulevait pas cette question des efforts des Comités organisateurs, en vue de l'union, des deux côtés les organisateurs prétendant avoir tout fait dans ce but.

(1) Voir ces propositions dans le compte-rendu du Congrès de la rue de Lancry.

Devant ces deux propositions toutes les autres motions furent retirées. Ceux qui d'abord s'étaient prononcés contre la fusion se rallièrent à la proposition de Liebknecht. Elle fut votée par toutes les nations, sauf la Hollande, la Belgique, le Danemark, les Etats-Unis et l'Italie, qui se rallièrent à la proposition Domela Nieuwenhuis.

Mais le Congrès possibiliste se montra intraitable, demanda à recommencer la vérification des mandats. Tout espoir de conciliation fut écarté. On avait déjà perdu trop de temps. La lecture des rapports sur la situation du socialisme dans les différents pays fut longue. Lorsqu'on arriva à l'ordre du jour du Congrès, il fallut hâter les discussions, ne donner que cinq minutes de parole à chaque orateur, et les résolutions furent prises, sans avoir été suffisamment délibérées.

Résolutions:

Le Congrès, après avoir affirmé que l'émancipation intégrale du travail et de l'humanité ne sortirait que de l'action internationale du prolétariat organisé en parti de classe, s'emparant du pouvoir politique pour l'expropriation de la classe capitaliste et l'appropriation sociale des moyens de production, préconisait comme bases d'une législation internationale du travail:

La limitation de la journée de travail à huit heures pour tous les travailleurs;

L'interdiction du travail des enfants au-dessous de quatorze ans et la limitation du travail des jeunes gens des deux sexes, au-dessous de dix-huit ans, à six heures par jour;

La suppression du travail des femmes dans toutes les branches d'industrie qui détruisent le plus l'organisme féminin;

La suppression du travail de nuit pour les femmes et les jeunes gens au-dessous de dix-huit ans;

Un repos ininterrompu de trente-six heures au moins par semaine pour tous les travailleurs;

La suppression de certains genres d'industrie et de certains modes de fabrication préjudiciables à la santé des travailleurs;

La suppression des coopératives patronales;

L'inspection de tous les ateliers et établissements, y compris l'industrie domestique, par des inspecteurs rétribués par l'Etat et qui doivent être élus, au moins par moitié, par les ouvriers eux-mêmes.

Si l'on avait espéré dans la réunion du Congrès international trouver l'occasion d'une réconciliation complète, la déception était amère, la scission ne paraissait que plus entière, et on venait d'en faire témoin toute l'Europe socialiste. Mais cette rupture ne suffit encore pas. Nous voyons déjà des dissentiments se former dans le parti possibiliste lui-même entre les protagonistes de l'idée parlementaire et les partisans de la révolution. Ces dissentiments ne vont pas tarder à amener un second schisme et nous allons voir le parti primitif de MM. Guesde, Brousse, Allemane et Joffrin se disperser en sectes disparates. Cet affaiblissement progressif du parti socialiste politique aura d'ailleurs un bon effet ; à côté de lui se reformera le vrai parti ouvrier, le parti syndical, ennemi des politiciens et soucieux avant tout des réformes corporatives et des discussions économiques.

Léon de SEILHAC

“Les Congrès Ouvriers en France (1876-1897)”

Bibliothèque du Musée Social

Editeurs: Armand COLIN et compagnie

- 1899 -

Extrait constitué des pages 156 à 160
